

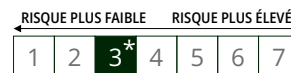
CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE PLUS I USD ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS



LU2601234086

Reporting mensuel - 29/11/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

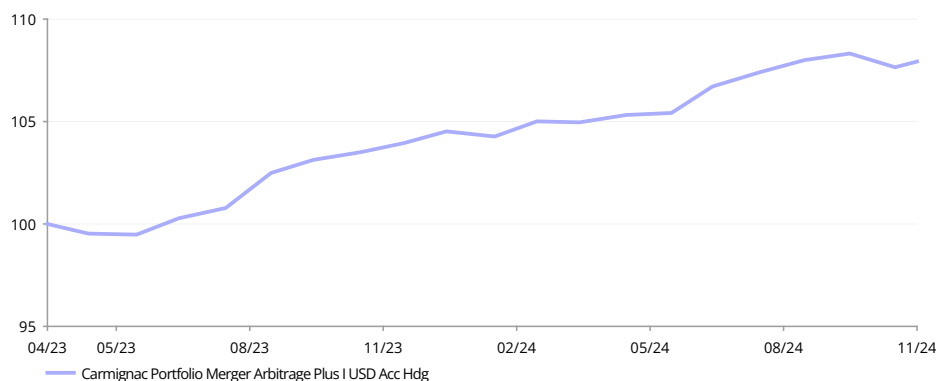
Carmignac Portfolio Merger Arbitrage Plus est un fonds UCITS qui adopte une stratégie d'investissement alternative, visant à tirer profit des anomalies de valorisation (« arbitrage ») des actions en phase de fusion ou d'acquisition. Le fonds investit dans des opérations de fusions-acquisitions annoncées officiellement sur les marchés développés. Il cherche à générer une performance absolue positive sur un horizon d'investissement de 3 ans grâce à une croissance du capital.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/11/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)	
	Depuis le 29/12/2023	1 Mois	1 an	Depuis le 14/04/2023	Depuis le 14/04/2023
I USD Acc Hdg	3.56	0.29	3.89	7.93	4.79

PERFORMANCES MENSUELLES (%) (Net de frais)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2024	-0.04	0.06	1.15	-0.28	0.13	0.71	1.21	0.53	0.21	-0.45	0.29	—	3.56
2023	—	—	—	-0.14	-0.54	0.55	0.50	1.59	0.72	0.52	0.64	0.32	4.22

VAR

VaR du Fonds 6.7%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	3.6%
Derivés actions	-1.3%
Derivés devises	-1.9%
Total	0.4%

Performances brutes mensuelles



F. Cretin-Fumeron



S. Dieudonné

CHIFFRES CLÉS

Exposition Merger Arbitrage ⁽¹⁾	107.1%
Number of Strategies	42
Liquidités et Autres	30.3%
Taux d'exposition nette actions	78.4%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 13:30 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 14/04/2023
Actifs sous gestion du Fonds : 147M€ / 156M\$ ⁽²⁾
Devises du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 14/04/2023
Devises de cotation : USD
Encours de la part : 53963\$
VL (part) : 107.93\$
Catégorie Morningstar™ : Alt - Event Driven

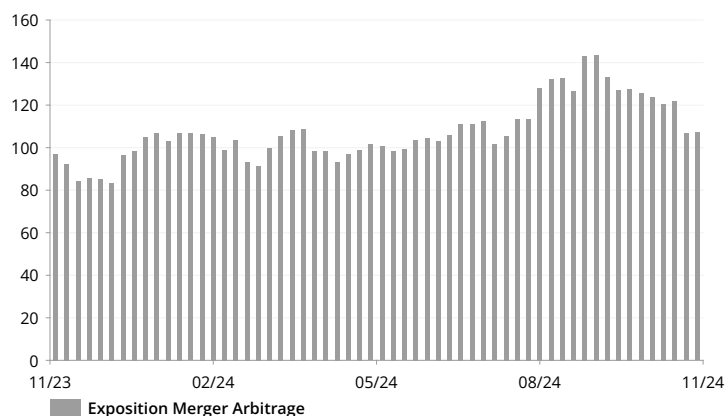
GÉRANT(S) DU FONDS

Fabienne Cretin-Fumeron depuis le 14/04/2023
 Stéphane Dieudonné depuis le 14/04/2023

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

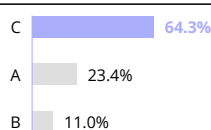
CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE PLUS | USD ACC HDG

EXPOSITION MERGER ARBITRAGE (%) ⁽¹⁾

PRINCIPALES POSITIONS - MERGER ARBITRAGE

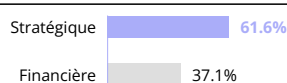
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
HESS CORP	Etats-Unis	Energie	7.7%
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	Etats-Unis	Finance	5.4%
ENSTAR GROUP LTD	Etats-Unis	Finance	5.2%
CATALENT INC	Etats-Unis	Santé	5.0%
BALANCED COMM PROPERTY TRUST	Guernesey	Immobilier	4.8%
CHAMPIONX CORP	Etats-Unis	Energie	4.6%
NEOEN SA	France	Services aux Collectivités	4.6%
HASHICORP INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	4.1%
BRITVIC PLC	Royaume-Uni	Biens de Consommation de Base	4.1%
NEXUS AG	Allemagne	Santé	4.0%
Total			49.5%

NIVEAU DE RISQUE



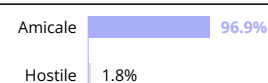
Poids rebasés

TYPES DE STRATÉGIE



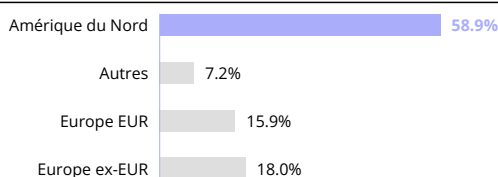
Poids rebasés

NATURE DE STRATÉGIE



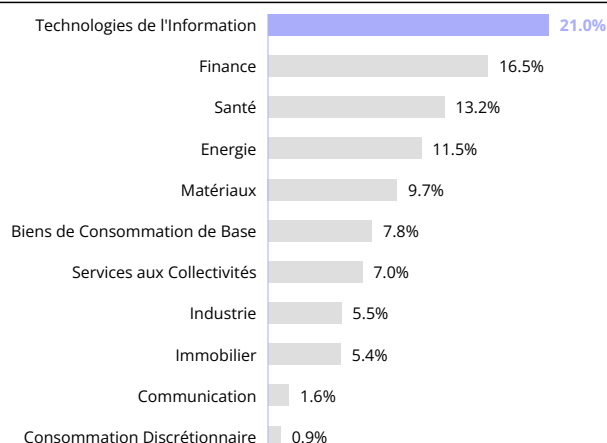
Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR SECTEUR



Poids rebasés

PRINCIPALES FUSIONS ET ACQUISITIONS DU MOIS

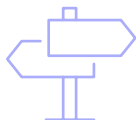
Objectif	Acquéreur	Secteur	Taille (M€)	Pays
LIBERTY BROADBAND CORP	CHARTER COMMUNICATIONS INC	Services de Communication	17015	Etats-Unis
BERRY GLOBAL GROUP INC	AMCOR PLC	Matériaux	16736	Etats-Unis
SUMMIT MATERIALS INC	QUIKRETE HOLDINGS INC	Matériaux	10814	Etats-Unis
BANCO BPM SPA	UNICREDIT SPA	Finance	10733	Italie
ENLINK MIDSTREAM LLC	ONEOK INC	Energie	8264	Etats-Unis

(1) Somme des expositions actions longues du portefeuille, les positions servant de couverture sont exclues

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Après un mois d'octobre marqué par l'échec de deux opérations importantes (Capri et China Traditional Chinese Medicine), le calme est revenu sur la stratégie de « merger arbitrage » au cours du mois de novembre. Mais il s'agit d'un calme relatif.
- En effet, d'une part, les décotes de « merger arbitrage » ont, dans l'ensemble, plutôt bénéficié de l'élection de Donald Trump, qui est perçu plus favorablement par les marchés que la précédente administration, notamment en matière de politique antitrust.
- On note également que 16 opérations ont été finalisées en novembre, ce qui a contribué au mouvement de resserrement des décotes de « merger arbitrage ».
- D'autre part, des rumeurs insistantes d'un blocage du rachat de Juniper Networks par les autorités de la concurrence américaines ont conduit à un écartement de la décote ainsi qu'à un stress sur d'autres opérations présentant également un risque antitrust, comme Catalent.
- Au total, l'indice HFRX Merger Arbitrage affiche une légère hausse, de 0,03%, au cours du mois mais reste en territoire négatif depuis le début de l'année avec une baisse de 1,85%.
- Malgré l'élection présidentielle américaine, l'activité M&A est restée assez soutenue avec 28 opérations annoncées au niveau mondial pour un total d'environ 106 Md\$.
- On notera l'annonce de 4 opérations de plus de 10 Md\$ chacune : Liberty Broadband, Berry Global, Summit Materials aux États-Unis, et Banco BPM en Italie.
- Portée par la baisse des taux d'intérêt, la montée en puissance des acheteurs financiers se poursuit. Les opérations financières représentent 39% du total des transactions annoncées au cours du mois.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a affiché une performance positive au cours du mois.
- Les principaux contributeurs à la performance ont été : Catalent, Ansys et Discover Financial Services.
- Les principaux détracteurs à la performance ont été : Juniper Networks, Shinko Electric Industries et Hess.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Le taux d'investissement du Fonds est de 107%, en baisse par rapport au mois précédent.
- Avec 42 positions en portefeuille, la diversification reste satisfaisante.
- 2024 marque la reprise du cycle des M&A avec notamment comme moteurs la baisse des taux d'intérêt, la transition énergétique qui touche de nombreux secteurs de l'économie, le retour des fonds de private equity ou le changement de réglementation boursière au Japon.
- La prime de risque de la stratégie de « merger arbitrage » offre actuellement des rendements toujours attractifs pour les investisseurs, et ce, d'autant plus dans un environnement où les taux d'échec des opérations restent bas.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers représentatif des positions actions du portefeuille est activement réduit.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	32
Nombre d'émetteurs notés	32
Taux de couverture	100.0%

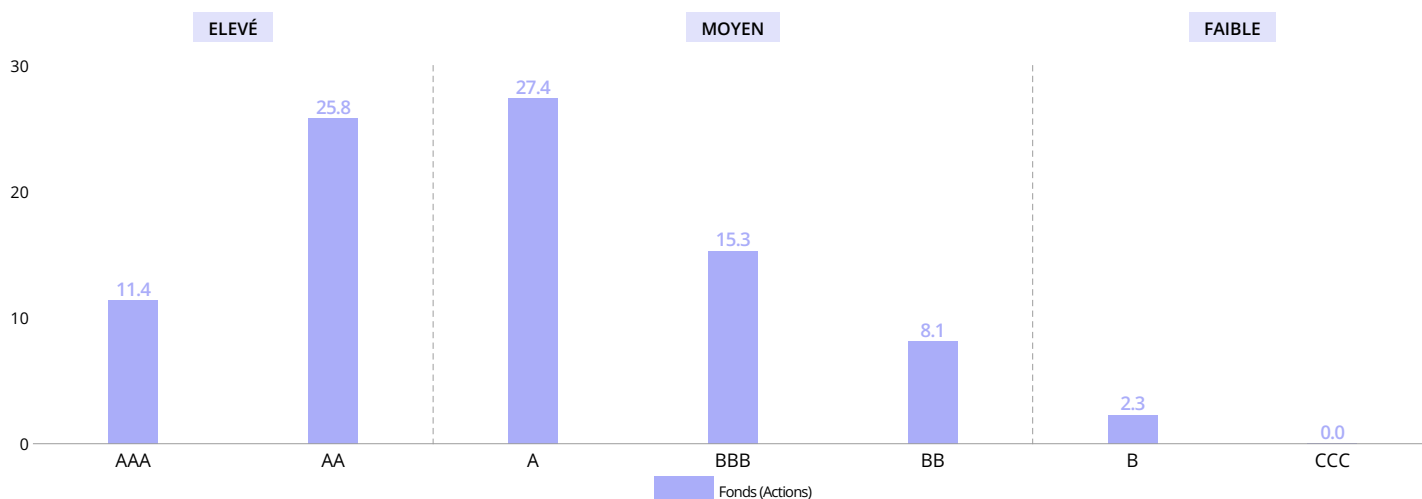
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Merger Arbitrage Plus I USD Acc Hdg A

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 75.8%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
LA BANQUE POSTALE SA	3.4%	AAA
SUMMIT MATERIALS INC	1.0%	AAA
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	5.4%	AA
JUNIPER NETWORKS INC	3.9%	AA
NET ONE SYSTEMS CO LTD	0.5%	AA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Exposition Merger Arbitrage : Le niveau d'exposition au Merger Arbitrage fait référence à la partie longue action du portefeuille, la partie courte est utilisée comme couverture est exclu de ce calcul.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Risque de Merger Arbitrage : Le niveau de risque de chaque opération du portefeuille d'actions longues du portefeuille est évalué pour déterminer le risque d'échec de l'opération. Les notations sont basées sur notre méthodologie interne et notées entre A et C, où A est le moins risqué et C le plus risqué.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
F EUR Acc	14/04/2023	CARMERF LX	LU2585801173	Max. 1%	—	—	1.25%	0.84%	20%	—
A EUR Acc	14/04/2023	CARARBA LX	LU2585801256	Max. 1.5%	Max. 1%	—	1.8%	0.84%	20%	—
I EUR Acc	14/04/2023	CRPTFIE LX	LU2585801330	Max. 1%	—	—	1.11%	0.84%	20%	EUR 10000000
F USD Acc Hdg	14/04/2023	CAPMAFU LX	LU2601233948	Max. 1%	—	—	1.25%	0.98%	20%	—
I USD Acc Hdg	14/04/2023	CAPMAIU LX	LU2601234086	Max. 1%	—	—	1.11%	0.98%	20%	USD 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE D'ARBITRAGE** : L'arbitrage vise à tirer profit de ces différences de prix (par exemple, sur les marchés, les secteurs, les titres, les devises). En cas d'évolution défavorable de l'arbitrage, un investissement peut perdre sa valeur et engendrer une perte pour le Compartiment. **RISQUE LIÉ À LA STRATEGIE LONG/SHORT** : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable.

LIQUIDITÉ : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/11/2024. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.